

5416

## MESSAGE

du

### Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction d'un bâtiment des téléphones à Genève Grand-Pré

(Du 31 mars 1948)

Monsieur le Président et Messieurs,

Le message aux chambres fédérales du 6 décembre 1946 concernant la construction d'un bâtiment des téléphones à Genève Eaux-Vives attirait déjà l'attention sur la forte augmentation du trafic téléphonique dans la ville de Genève. Ce développement s'est maintenu depuis lors, et l'on peut prévoir que l'importance croissante de Genève comme siège de nouvelles institutions et administrations internationales et comme lieu de prédilection pour les congrès internationaux augmentera encore les exigences imposées aux installations téléphoniques de cette ville. Le grand essor qu'a pris la ville depuis la fin de la guerre est clairement illustré par le fait que, depuis 1940, le nombre des habitants fixés à l'intérieur de la circonscription téléphonique de Genève, à laquelle appartiennent aussi quelques faubourgs, a passé de 166 000 environ à plus de 190 000. Le tableau ci-dessous indique plus en détail l'évolution croissante du trafic téléphonique à Genève.

Année	Raccorde- ments principaux	Postes télépho- niques	Conversations locales	Conversations interurbaines entrée et sortie	Total	Recettes provenant des conver- sations	Habitants
						fr.	
1910	6 635	7 548	6 807 702	485 738	7 293 440	507 891	155 936
1920	9 739	13 912	11 263 805	2 091 716	13 355 521	2 582 120	165 044
1930	15 155	21 956	16 585 185	4 222 194	20 807 379	3 929 176	163 852
1935	19 376	29 032	20 547 620	5 660 622	26 208 242	4 735 465	165 922
1940	20 873	31 407	23 517 376	5 713 900	29 231 276	4 441 472	166 413
1945	26 489	40 917	40 214 283	9 744 328	49 958 611	7 428 316	178 214
1946	28 582	44 196	45 230 871	11 456 356	56 687 227	9 671 057	183 883
1947	30 281	48 032	46 969 084	12 436 881	59 405 965	10 757 353	190 000 environ

Ce tableau montre en particulier que le nombre des appareils téléphoniques nouvellement raccordés a augmenté d'environ 9400 de 1931 à 1940 tandis qu'il augmentait d'environ 16 600 de 1941 à 1947. Par suite de cette augmentation extraordinaire, la réserve de numéros des deux centraux locaux de Genève-Stand et Genève Mont-Blanc est aujourd'hui épuisée et plus de 1000 demandes de raccordements déjà ne peuvent être satisfaites. Seule la mise en service du nouveau central de quartier des Eaux-Vives, prévue pour l'été 1949, apportera une certaine amélioration, du fait qu'à ce moment-là les quartiers de la rive gauche du lac et du Rhône au moins disposeront de raccordements en nombre suffisant.

On constate cependant déjà que pour les abonnés de la rive droite du Rhône, qui sont raccordés actuellement au central du Mont-Blanc dans le bâtiment principal des postes, il devient aussi urgent d'établir un nouveau central de quartier. Pour cause de manque de place, la capacité de 10 000 raccordements du central du Mont-Blanc ne peut plus être augmentée. Le peu de place encore disponible doit être réservé exclusivement aux équipements interurbains, qui doivent être agrandis par suite de l'accroissement considérable du trafic interurbain national et international. La construction se développant d'une façon extraordinaire dans les quartiers extérieurs de cette partie de la ville, il a paru rationnel de « déconnecter » du central principal les abonnés de ces quartiers éloignés pour les raccorder à un central de quartier, ce qui procure en particulier des économies appréciables de circuits.

Le nouveau central à établir, qui devra desservir tous les quartiers au delà de la ligne des chemins de fer fédéraux, est prévu tout d'abord pour 10 000 raccordements et pourra être complété plus tard pour 20 000 raccordements. En prévision de la construction de ce central, on a pu s'assurer déjà la possession d'un terrain très bien situé à la rue du Grand-Pré, non loin du centre de gravité de la zone à desservir.

Le projet de la direction des constructions fédérales établi d'entente avec la division des bâtiments de l'administration des postes, télégraphes et téléphones prévoit la construction d'un bâtiment de cinq étages répartis et utilisés comme suit :

*Sous-sol*: Local des câbles, local des machines et des accumulateurs, chauffage et caves.

*Rez-de-chaussée*: Local du distributeur, magasin et local de vente.

*1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages*: Locaux des sélecteurs.

*4<sup>e</sup> étage*: Magasins et bureaux, appartement de service pour le monteur.

Les détails architectoniques ressortent des plans établis par la direction des constructions fédérales.

Les frais de construction, calculés sur la base des prix appliqués en janvier 1948, sont évalués à 1 200 000 francs.

Nous fondant sur les explications qui précèdent, nous vous prions de bien vouloir accorder le crédit nécessaire à l'érection d'un bâtiment des téléphones à Genève Grand-Pré en adoptant le projet d'arrêté ci-annexé.

Nous saisissons cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Président et Messieurs, les assurances de notre haute considération.

Berne, le 31 mars 1948.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

*Le président de la Confédération, CELIO*

*Le chancelier de la Confédération, LEIMGRUBER*

6995

(Projet)

## ARRÊTÉ FÉDÉRAL

autorisant

### la construction d'un bâtiment des téléphones à Genève Grand-Pré

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*

vu le message du Conseil fédéral du 31 mars 1948,

*arrête:*

#### Article premier

Un crédit de 1 200 000 francs est ouvert pour la construction d'un bâtiment des téléphones à Genève Grand-Pré.

Le Conseil fédéral est autorisé à apporter au projet de construction, dans les limites de ce crédit, les modifications qui s'avèreraient nécessaires.

#### Art. 2

Le présent arrêté, qui n'est pas d'une portée générale, entre immédiatement en vigueur.

Le Conseil fédéral est chargé de son exécution.

6995

## **MESSAGE du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction d'un bâtiment des téléphones à Genève Grand-Pré (Du 31 mars 1948)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1948
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	13
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	5416
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.04.1948
Date	
Data	
Seite	11-13
Page	
Pagina	
Ref. No	10 091 098

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.